

CHAPITRE 21 : Le rôle du droit dans la régulation économique

L'option libérale économique actuelle qui implique la **libéralisation des marchés** a fait apparaître un droit de la régulation économique.

Cette régulation est négociée par des acteurs sociaux, individus, entreprises et États. Ce droit est chargé d'organiser la compétition des entreprises les unes avec les autres en l'encadrant par des règles susceptibles d'aboutir à une concurrence pure et parfaite.

Ce droit a pour conséquence de **favoriser les privatisations**, la disparition des monopoles publics, de **limiter les concentrations** excessives et les pratiques anticoncurrentielles des entreprises.